



Communiqué de l'intersyndicale Éducation Nationale du 44, réunie le 27/09

La rentrée se fait dans une situation ubuesque : la ministre de l'Éducation Nationale « démissionnaire » annonce l'application de l'ensemble des mesures décidées par un gouvernement qui n'a plus aucune légitimité, suite aux résultats des élections législatives provoquées par la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président Macron.

Selon ce dernier, il faudrait poursuivre les « réformes » engagées, de la réforme des lycées professionnels jusqu'au « Choc des savoirs », incluant la passation des évaluations standardisées et le Pacte enseignant, avec un budget prévisionnel amputé de 700 millions, en appliquant une circulaire de rentrée datant du 27 juin, comme si de rien n'était...

Ces réformes, largement contestées et âprement combattues dans notre département, la majorité des personnels, des parents d'élèves, des organisations syndicales et de jeunesse, n'en veulent pas. Elles sont encore moins acceptables aujourd'hui qu'hier !

La rentrée ne peut pas se faire sans une remise en cause des mesures décidées par un gouvernement désormais démissionnaire. En cette rentrée, aucune annonce n'est faite pour améliorer les conditions de travail des personnels. Les revendications demeurent, notamment l'abrogation du « Choc des savoirs » Attal-Belloubet et la réforme de la voie professionnelle, pour un véritable choc des moyens !

Les organisations syndicales signataires appellent l'ensemble des collègues

- à se réunir dès la pré-rentrée, en assemblées générales, en heures d'information syndicale ou de manière plus informelle, pour discuter de cette situation, réaffirmer les revendications, établir les besoins en heures, postes et conditions de travail,
- à décider des moyens d'action pour faire valoir leurs revendications, y compris la grève dès le 02/09, jour de la rentrée, des préavis nationaux déposés par nos organisations syndicales, couvrant l'ensemble des personnels.
- à transmettre à leurs organisations syndicales toutes les initiatives et toutes les informations sur les besoins non pourvus dans leurs écoles, services ou établissements dès la semaine de rentrée (manque d'AESH, postes ou heures non pourvus, non remplacement...)